COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FÉVRIER 2023

<u>Étaient présents</u>: ALBE Jean-Luc, ESCANDE Renaud, SAUVAIRE Marc, LEBEAU Irène, PONCELET Jean-Marie, RAGUES Christian, THERIC Corinne, JOSSINET Gaelle, BALSAN Laurent, SANCH Chantal <u>Absents</u>: THION Jean-Claude (procuration Irène LEBEAU)

En préalable, Mme le Maire propose de rajouter 3 points à l'ordre du jour : Appel de l'AMF pour l'Ukraine, Motion contre le projet de réforme des retraites, recrutement pour la gestion des chalets au camping La Pensière. Demande acceptée à l'unanimité.

Début de séance à 17h00.

1) Approbation du procès-verbal du 23 décembre 2022

Compte rendu approuvé à l'unanimité

2) Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable 2021

Mme le maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau 2021, la densité d'habitants est faible en rapport aux nombreux captages et au linéaire du réseau de distribution ce qui explique le coût de la part fixe. Les travaux prévisionnels sont le renouvellement des compteurs d'eau et des réseaux. L'ensemble du rapport est consultable sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr). Approbation à l'unanimité.

3) Approbation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public de l'Assainissement collectif 2021

Mme le maire présente le rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement 2021, le nombre d'abonnés à l'assainissement a légèrement baissé suite à un remaniement du fichier des abonnés. La station fonctionne parfaitement, mais aux alentours de 30% de sa capacité. La station d'épuration reçoit régulièrement la visite d'animaux sauvages (sangliers et castors) qui y entraînent des dégradations. L'ensemble du rapport est consultable sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr). Approbation à l'unanimité.

4) Gestion de la Maison Multi-Services 2023 : clôture régie 2022/ dates d'ouverture 2023/ tarifs 2023 : hébergement, restauration, boutique, salon de thé/ recrutement 3 temps plein

A- Clôture régie :

Mme le Maire présente l'activité 2022 de la régie qui présente un solde positif de 19 060€ (ce résultat ne prend en compte ni les dépenses de personnels, ni les frais de structure du bâtiment).

Il y a un déficit de 359,82€ entre l'argent encaissé et les recettes enregistrées. Mme le maire propose d'abandonner cette somme. Approbation à l'unanimité.

B - Dates d'ouverture 2023 :

Le conseil municipal s'est réuni plusieurs fois en réunion de travail. La décision a été prise de réduire la période d'ouverture pour diminuer les charges de fonctionnement et de personnel. Il y a des attentes de la population, des réservations de groupes et des demandes d'hébergement pendant la période estivale. Une démarche de gestion de l'activité sous la forme d'une SCIC est en projet, une réunion est programmée à ce sujet le 17 février. L'ouverture prévue de la structure est du 28 avril au 5 novembre.

1 voix contre, 1 abstention, 9 pour.

C - Recrutement:

Il faut qu'il y ait une présence permanente sur site en raison des normes de sécurité. Mme le Maire propose de recruter une personne à 35h pour 6,2 mois (une semaine avant l'ouverture) au grade d'adjoint d'animation 1ère classe échelon 2, un autre poste à 35h polyvalent pour 6 mois pour faire également des petites réparations au grade d'adjoint technique échelon 7 et un poste en renfort à 35h pour 3 mois au grade d'adjoint technique territorial échelon 7.

2 contre, 2 abstentions, 7 pour.

D - Tarifs:

Mme le Maire propose d'augmenter les tarifs de l'hébergement. 1 contre, 10 pour.

5) Renouvellement emploi agence postale communale

Chantal PIBAROT a été recrutée en février 2022 pour 6 mois, son CDD a été renouvelé pour 6 mois. Mme le maire propose de renouveler son contrat en CDD d'un an. Approbation à l'unanimité.

6) Etude extension éclairage (Espérou, Le Viala, Cassanas)

Le Syndicat Mixte d'Electrification du Gard propose un devis de travaux et d'étude pour les extensions de l'éclairage public qui ont été demandées par les usagers :

L'espérou : 1 lampe supplémentaire Route du Minier ; Dourbies-Le Viala : rajouter un mât sur la Rte de St jean du Bruel ; Cassanas : rajout de 2 points lumineux.

Évaluation approximative des travaux : 18 000,00 € TTC, qui peuvent bénéficier d'une subvention de 50%. Coût prévisionnel des études : 378,00 € TTC

Le conseil municipal décide à l'unanimité de lancer les études.

7) Autorisation de raccordement EDF Campclaux

Un particulier demande un raccordement électrique au hameau de Campclaux. La commune doit donner son autorisation, les frais sont à la charge du particulier. Approbation à l'unanimité.

8) Etude projet enfouissement réseaux Espérou

Les fils électriques et câbles téléphoniques du hameau de l'Espérou, côté Dourbies, souffrent énormément des conditions climatiques. Un projet d'enfouissement des réseaux est à l'étude. Le montant prévisionnel des travaux est important. Parallèlement, des travaux sont prévus pour l'amélioration de la traversée de l'Espérou aussi une partie des coûts, dont le revêtement, pourraient être pris en charge au titre de ce projet.

Le conseil municipal décide par 10 voix pour et 1 abstention de lancer les études, dont le coût est estimé à 3745.20€ TTC.

9) Tarif emplacement caravane à l'année

Un tarif pour les caravanes à l'année a été délibéré en 2019. Un des occupants à l'année a son propre raccordement électrique et d'eau potable, son tarif de 1050€ n'a pas été réévalué depuis au moins 2006. Mme le Maire propose de réévaluer son tarif à 1100€.

Approbation à l'unanimité.

10) Indemnités des élus

Mme Jossinet a démissionné de sa fonction d'adjointe mais reste conseillère municipale. Mme le Maire propose de continuer le mandat avec deux adjoints. Approbation à l'unanimité.

Le tableau des indemnités des élus est révisé en conséquence et approuvé à l'unanimité.

11) Loyers du Restaurant-bar-épicerie l'Adissiatz

Une délibération a été prise au conseil municipal du 10 décembre 2022 pour exonérer le restaurantépicerie-gîte de ses loyers jusqu'à fin mars. Les gérants ont souhaité fermer l'établissement pour une période de 5 semaines. Mme le maire propose de revenir sur la délibération d'exonération pour au moins le mois de mars en raison cette attitude peu responsable. Proposition approuvée par 10 voix pour et 1 abstention.

12) Adhésion Fondation du patrimoine

Mme le Maire propose d'adhérer à la fondation du patrimoine. Les personnes réalisant des travaux de restauration sur le territoire peuvent ainsi bénéficier d'aides. Le montant de l'adhésion est de 55€. Approbation à l'unanimité.

13) Adhésion au SMICA pour la mise à disposition du SIG en ligne

Le SMICA propose un outil de gestion de la cartographie communale qui sera d'une grande aide pour les documents d'urbanisme et la gestion des réseaux. Le tarif 2023 n'est pas encore voté mais de l'ordre de 350€. Le conseil municipal se prononce pour l'adhésion par 10 voix pour et 1 abstention.

14) Avis sur la demande d'affiliation de l'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard.

L'Agence Départementale de l'Habitat et du Logement a demandé son affiliation volontaire au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Gard. Conformément à la législation en vigueur la consultation des collectivités et établissements publics affiliés au CDG 30 est nécessaire.

Le conseil se prononce favorablement pour cette adhésion à l'unanimité.

15) Communication maires de France Ukraine

L'AMF fait un appel aux dons pour envoyer des groupes électrogènes en Ukraine, la saison hivernale étant difficile. Mme le Maire propose de donner 1000€.

Approbation par 1 voix contre, 2 abstentions et 8 voix pour.

16) Vœux contre la réforme des retraites

Alors que les difficultés s'aggravent pour des millions de nos concitoyen.ne.s le gouvernement a choisi de mettre en place une réforme qui s'avère inutile et qui va accroître les inégalités. Pour assurer l'avenir de nos retraites d'autres solutions existent, comme l'égalité des salaires entre hommes et femmes, l'augmentation du taux de cotisation, ou une meilleure répartition de la richesse et la lutte contre la fraude fiscale. Ce projet, s'il devait s'appliquer, toucherait l'ensemble des salarié·es, et parmi eux, les agents publics.

Aussi Mme le Maire propose que le conseil émette un vœu contre cette réforme.

Approuvé par 2 voix contre et 9 pour.

17) Recrutement camping municipal

Le camping ouvre le 1^{er} mars pour les chalets uniquement ; il est nécessaire de recruter un agent pour la gestion de ceux-ci. La personne en charge du camping en 2022 s'est proposée. Mme le maire propose un CDD de 3 mois à 20h par semaine. Approbation à l'unanimité.

18) Questions diverses

Mme le Maire annonce que le calendrier des animations commence à se remplir, avec notamment une course vélo les 6 et 7 mai, une chorale le 17 juin, des marchés de produits locaux pendant l'été et la traditionnelle fête du 15 août ; le calendrier sera communiqué prochainement.

Une inauguration de la Place des 3 Ermites est prévue le 29 avril.

Jean-Luc ALBE officialise la demande d'un marché sur l'Espérou deux fois par saison en complément des marchés de Dourbies.

Chantal SANCH demande où en est la remise en état du réseau internet qui est fortement dégradé depuis le mois de novembre. Le responsable des infrastructures a informé la mairie qu'une grosse panne avait en effet été identifiée et qu'une intervention était prévue la semaine prochaine. Une box 4G peut être prêtée en se rendant en boutique orange ; par ailleurs, les usagers qui ont fait une réclamation et qui sont chez Orange peuvent demander une exonération de leur abonnement en donnant leur nom et numéro de téléphone au secrétariat de mairie qui transmettra. La fibre devrait être fonctionnelle au 3ème trimestre 2023.

Clôture de la séance : 19h